



Cerfs de Virginie

Nourrir les cerfs de Virginie l'hiver, une pratique néfaste

De nombreuses personnes nourrissent les cerfs pendant l'hiver pour profiter de la compagnie de ces animaux et les aider à traverser cette rude saison. Mais cette pratique, interdite à plusieurs endroits, nuit aux cerfs et compromet même leur survie, préviennent les responsables de la faune.

Nourrir les cerfs de Virginie pendant l'hiver est une pratique commune au Québec dans les zones rurales et forestières. Une idée répandue veut que de nombreuses bêtes meurent de faim l'hiver par manque de nourriture dans les forêts si on ne les aide pas à subsister.

Pensant bien faire, beaucoup de gens aménagent des mangeoires à chevreuils où ils déposent des fruits, des légumes, de la luzerne, de la moulée ou du grain.

Or, cette nourriture qui n'est pas adaptée au système digestif des cerfs rend les bêtes malades et les tue même, prévient François Lebel, biologiste au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP).

« Le système digestif de l'animal va être incapable de digérer ces aliments-là. Et souvent, on va trouver des ballonnements, de la diarrhée chez les animaux. Ils vont pouvoir mourir de ces aliments-là qu'ils n'ont pas pu digérer. Donc, ils vont mourir le ventre plein », explique François Lebel.

Qui plus est, les sites de nourrissage qu'aménagent plusieurs personnes sur leur propriété favorisent la propagation des maladies chez les cerfs en raison de la promiscuité et des concentrations élevées d'excréments sur les sites.

« Il va y avoir des excréments et il va y avoir de l'urine qui vont être déposés sur le site. Lorsque les animaux vont se nourrir, ils vont se contaminer et il va y avoir transmission de maladies et de parasites entre les individus », prévient le biologiste François Lebel.

S'il n'est pas officiellement interdit au Québec, le nourrissage des cerfs de Virginie n'est pas recommandé par les autorités. Plusieurs municipalités l'interdisent cependant. Cette pratique est toutefois illégale dans plusieurs États américains, notamment au Vermont et dans l'État de New York.

Source : d'après un reportage de Denis-Martin Chabot, Radio-Canada 2014/01/03